

IV

Description de Colraine.

Des gisements de chrysotile existent en divers endroits de la province de Québec, dans le district d'Ottawa, les Cantons de l'Est, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, au-dessous de la cité de Québec, mais nulle part ils ne sont aussi riches, d'exploitation aussi facile et aussi favorablement situés pour le trafic que ceux de Thetford et de Colraine.

Quoique sous le méridien de Québec (cité) Thetford et Colraine n'en sont pas moins rangés au nombre des "*Cantons de l'Est*," désignation géographique décevante pour l'étranger, qui, s'orientant de Gaspé, relève ces *Cantons de l'Est* tout à fait dans l'ouest, et de Québec même, notre capitale, par le *sud franc*.

Mais bientôt, des noms nouveaux de villes, villages, centres manufacturiers, nés du commerce et de l'industrie, feront disparaître ces dénominations erronées, ces anomalies d'orientation, qui, pour être sans conséquence, n'en paraissent pas moins fort bizarres à ceux qui n'en ont pas eu l'explication. C'est de Montréal que nous vient cette désignation des *Cantons de l'Est*. Pour cette ville, elle est de fait géographiquement exacte.

Le canton de Thetford est compris en entier dans le quarante-sixième parallèle, pendant que Colraine, y attendant, débordé sur le 47ème. Une voie ferrée, le *Quebec Central*, joignant Sherbrooke au port de Québec, traverse ces